

COMPTE-RENDU DE REUNION

Scénarios stratégiques – Commission thématique Qualité

PROJET / N° PROJET

SAGE de la Brèche

MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche

LIEU / DATE DE REUNION

LAIGNEVILLE / 4 avril 2019

PRESENCES ET DIFFUSION

Etaients présents :

Nom Prénom	Structure
PELTIER Francine	CC Clermontois – Breuil le Sec
MERCIER Romain	CC Clermontois
DEGOUY Jean-Jacques	SMBVB - Litz
DUBOUIL Bernard	CC Plateau Picard
BARRE Fanny	CC Plateau Picard
DEFOLY Charlotte	CCLVD
GUIBON Patrick	CC Oise Picarde - Montreuil sur Brèche
LEFEBVRE Jean Paul	CLCV Oise
DESCAUCHEREUX Jean Pierre	ACSO
BLONDEL Claude	ROSO
CARON Jean Luc	Oise Nature - ROSO
DARSONVILLE Jean-Michel	ACSO
RAPENNE Fabien	FDMAPPMA
DEROZIER Eric	AFB
BEUN Delphine	Bio Hauts de France
SAMAIN Vincent	CCI Oise
MENVIELLE Erwan	SMBVB
MARREC Jacques	SCE
COURILLEAU Solène	SCE

La présentation est réalisée par Jacques MARREC.

Commentaires / Ajouts / Propositions

- Il est rappelé la dégradation des cours d'eau relativement aux pesticides et la nécessité d'une volonté politique pour porter un message fort.
- Proposition d'objectif : « Diminuer les concentration en nitrates en ESO deçà de la DCE, à 35 mg/L et en pesticides : 0,5 g/L en ESU et ESO »



sce

Aménagement
& environnement

Diapo 6

2 démarches d'animation sont actuellement en place sur le SAGE de la Brèche, animation qui serait à démultiplier sur 4 captages prioritaires et 9 sensibles, porté par les EPCI

Diapo 7

- Ajouter un point sur la sensibilisation sur l'usage des produits de substitution au glyphosate (pelargonium, vinaigre) qui n'est peut-être pas sans impact
- Ajouter un objectif 0 phyto pour les collectivités et les réseaux linéaires (voies ferrées, RFF – autoroutes). Parler d'animation non agricole sur les « micropolluants » pour prétendre aux financements AESN.
- Des outils de communication de la CCI sont existants (sur usages phyto, EEE)
- Fusionner le levier animation agricole BAC et SAGE : développer les animations BAC, chapeauté par un animateur à l'échelle du SAGE. Ouverture des animations aux agriculteurs à l'échelle du SAGE.

Diapo 8

- Ajouter : Etude d'opportunité de filières AB par maîtrise d'œuvre Bio hauts de France et une maîtrise d'ouvrage : collectivités. Etude d'opportunité sur les circuits locaux à l'échelle du SAGE, pour compléter ce qui se fait sur ACSO et Clermontois qui se lancent là-dessus.

Diapo 9

Pour les leviers assainissement, ciblage sur la Garde et la Béronnelle (à préciser dans rapport). A modifier :

- Coût des études à relativiser
- Levier sur la réhabilitation des branchements pour aider à prioriser les travaux des collectivités, car des actions sont déjà en place.
- On peut mettre en demeure des propriétaires privés pour une réhabilitation. Lors d'une vente immobilière, point sur l'état de l'assainissement. Si ANC : conformité obligatoire. Si AC : obligation variable selon les communes. Le vendeur peut déclarer sur l'honneur la conformité de son installation. Il n'existe pas de moyens coercitif pour imposer la réhabilitation, au-delà de la vérification des dysfonctionnements.

Diapo 10

- La proposition de 12 déversements a été faite sur la base des schémas d'assainissement, des références techniques, ce qui correspond à la maîtrise d'un événement mensuel, cela permet que toutes les collectivités aient les mêmes objectifs dans leur schéma d'assainissement (mais ce qui a un coût pour revoir les réseaux et si ce n'est pas possible pour le tamponnement). C'est une base pour le tableau de bord, à réajuster par la suite selon l'évolution de la qualité physico-chimique des milieux.

Diapo 11

- Un SAGE peut remettre en question les arrêtés ICPE. Mais c'est théorique, dans les faits, il n'y pas de remise en conformité de tous les arrêtés ICPE, IOTA.
- Un reporting devrait être possible auprès de l'Europe pour justifier de la non atteinte du bon état sur le Ru de la garde par une analyse coût-bénéfice.
- Techniquement il y a des solutions au rejet de la laiterie dans le Ru de la Garde : déplacement du rejet dans la Brèche, éventuellement par un refoulement (coût d'entretien).
- Faire une disposition sur la transmission de données des ICPE du territoire

Cas sur le territoire de la CCL :

Pollution historique de la nappe par une entreprise encore en place. Suivi piézométriques. Dépollution du surnageant. En amont d'une AAC d'un captage qui alimente 20 000 hab. La base de données en ligne n'est pas remplie. La DREAL ne transmet pas les données brutes sur les ICPE.

Diapo 12

- Être personne publique associée permet de porter la parole du SAGE dans les PLU mais en ciblant les réunions, les territoires à enjeux.
- Sur SAGE Aronde, sollicitation du SAGE pour tous les PLU (habitude de travail mais pas une obligation).
- Dans le tableau de bord on limitera le nombre d'indicateurs, ceux stratégiques, en s'assurant qu'ils puissent être renseignés et suivis.